



# Sommaire

### Point de vue

3 ONU : 70 ans de rêves et de réalités

#### Vie de la Mission

4 Réunion du Conseil de Sécurité sur la RDC :

Maman Sidikou fait part de son inquiétude sur les risques de troubles et de violences en lien avec le processus électoral

5 Général Pascal Champion :

"Dans tout pays, un service de police doit être prêt avant que les violences n'arrivent"

#### **Dossier**

- 6 Blocage du processus électoral et tensions politiques ont marqué l'année 2015 en RDC
- 8 A coeur ouvert avec le général Jean Baillaud, Commandant par intérim de la Force de la MONUSCO, sur la situation dans l'Est du pays
- 9 Rythme soutenu pour la Stabilisation dans l'Est du pays en 2015
- 11 La RDC lutte contre la prolifération d'armes et munitions illicites
- 12 Impact de la crise burundaise sur la partie Est de la RDC : l'afflux des réfugiés au Sud Kivu et ses conséquences
- 13 Le Katanga en 2015 : nette amélioration de la situation sécuritaire, mais les tensions politiques et inquiétudes sur les droits de l'Homme demeurent
- 16 Les rescapées invisibles : les filles dans les groupes armés en RDC
- 19 Bonnes pratiques : mise en évidence des succès de la MONUSCO en 2015

**Directeur de l'Information Publique** Charles Antoine Bambara

Coordonnatrice des Publications Aissatou Laba Toure

**Rédacteur-en-Chef** Abdourahmane Diallo **Infographiste** Jésus Nzambi Sublime

## Contributeurs

Yulu Kabamba, Sandra Penan, Samuel Fotabe, Mbaye S. Diop, Luisa Ryan <u>Lorène G</u>iorgis, J.T. Okala, Martine Pochon, Nana Rosine, Armand Forster

# Editorial

# MONUSCO: la direction change, le mandat reste

➣ Par Charles Antoine Bambara\*

015 a été une année de renouvellement du leadership de la MONUSCO. Un nouveau Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies est arrivé à la tête de la Mission, Maman Sambo Sidikou. Ses deux adjoints, David Gressly pour l'Etat de droit et les Opérations à l'Est ainsi que Mamadou Diallo Coordonnateur Humanitaire ont également rejoint la MONUSCO



au cours de l'année écoulée. En outre, le commandant de la Force de la MONUSCO le Général Carlos Alberto Dos Santos Cruz du Brésil a aussi cédé sa place au Général sud-africain Derrick Mgwebi. Et enfin, un nouveau Commissaire de la Police des Nations Unies est attendu pour bientôt à Kinshasa, suite au départ du Général Pascal Champion.

Une dynamique nouvelle est déjà en marche. Dans la démarche, la perception et la gestion des relations avec le partenaire stratégique qu'est le gouvernement de la RDC, les lignes bougent. C'est vrai que la MONUSCO a une feuille de route clairement établie par le Conseil de Sécurité, mais Maman Sidikou aime à le rappeler « la MONUSCO est là pour accompagner le gouvernement, son armée et ses institutions » dans l'accomplissement de sa mission.

Les défis restent les mêmes en cette année 2016, et ce, jusqu'à l'adoption de la nouvelle résolution du Conseil de Sécurité qui réajustera très certainement le cahier de charges de la MONUSCO. Pour l'instant, les priorités restent donc identiques: Protection des populations civiles, neutralisation des groupes armés, élections, droits de l'Homme, et stabilisation.

Le dialogue stratégique entre le Gouvernement et la MONUSCO entamé l'année dernière, et qui pourrait bientôt être relancé, permettra d'aplanir les points de divergence et de renforcer ce partenariat de façon beaucoup plus dynamique. La détermination de la Force de la MONUSCO mais aussi des FARDC dans la lutte contre les groupes armés a été testée à Miriki dans le territoire de Lubero où des présumés FDLR ont lâchement assassinés une dizaine de personnes. La transformation en cours de la Force de la MONUSCO qui vise une plus grande agilité et mobilité sur le terrain, avec un arsenal militaire plus approprié fera sans doute la différence. L'appui de la Force de la MONUSCO aux FARDC, qui ont la responsabilité première de défendre la patrie, sera ainsi plus approprié

\*Directeur de la Division de l'Information Publique

# ONU: 70 ans de rêves et de réalités

Le 26 juin 1945, à San Francisco, aux Etats Unis, les représentants de cinquante pays signaient la Charte des Nations Unies. Et Henry Truman, alors Président de l'Amérique de faire cette confidence : «le monde peut maintenant commencer à entrevoir le moment où tous les êtres humains pourrons vivre une vie décente d'hommes libres».

#### > Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

vait-il vu juste? Les avis seraient, à vrai dire, partagés mais ce qui est pourtant sûr c'est que si l'ONU n'existait pas, il aurait fallu l'inventer. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à voir avec quel engouement, quelle franchise et quel éclat, ses 70 ans ont été célébrés en 2015, autour du 24 octobre, date anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte. Nul n'est resté indifférent; les peuples du monde entier ont magnifié l'Organisation; des monuments emblématiques, deux cents en tout, ont été revêtus des couleurs du drapeau de l'ONU et mis en scène, dans un jeu de lumière éclatant; des villes comme Gizeh en Egypte, Genève en Suisse, Kinshasa au centre de l'Afrique, Rio au Brésil et New York aux USA ont vibré au rythme de célébrations gigantesques. Non, personne n'est resté indifférent comme l'espérait certainement Ban Ki-moon, le Secrétaire général des Nations Unies, lors de la cérémonie de lancement des manifestations sur une année. «L'ONU, la demeure de l'humanité, est synonyme d'espoir».

Bis repetita, n'ayons pas peur de le dire

encore et encore : depuis 1945, l'ONU travaille partout, sans relâche pour promouvoir la paix, la sécurité, les droits de l'Homme et le développement ; depuis 1945, l'ONU relève les défis et vient en aide à ceux qui en ont besoin; depuis 1945, l'ONU se bat pour plus de justice, pour l'égalité des sexes, pour réduire la faim dans le monde, pour plus de considération à l'égard des peuples autochtones, pour plus de liberté, de démocratie aussi.

Cette année passée était importante certes, mais chaque année l'est pour les Nations Unies, car chaque année charrie son lot de bonheurs et son lot de malheurs. Face aux malheurs, toujours en première ligne, l'Organisation se met en ordre de bataille, déploie ses casques bleus, ses personnels civils et ses volontaires aux quatre coins du globe, pour endiguer les conflits, les catastrophes naturelles et la folie des hommes.

Notre aveuglement et notre attachement aux valeurs que défend l'ONU ne va pas jusqu'à nier l'évidence. Les pères fondateurs qui avaient signé la Charte avait, bien entendu, fait un rêve : celui de «maintenir la paix et la sécurité internationales, de développer entre les nations des relations amicales, de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire». Ce rêve, nous, leurs descendants, le faisons encore. Ceci dit certains rêves se réalisent. Les vœux de la Charte étaient, il est vrai, ambitieux pour les moyens dont dispose l'Organisation. Politique d'abord, diplomatique ensuite, financiers enfin. Décrite comme une «grande machine» budgétivore, l'ONU fait parfois avec des «bouts de ficelles» et entre dans de petits espaces laissés par les «Etats Pachydermes», pour colmater, alerter, protéger ou juste être présente pour éviter l'innommable, comme aujourd'hui au Burundi.

L'ONU pourra nous le pensons, faire l'unanimité, en transformant les rêves, tous les rêves en réalités, le jour où la Charte ne sera plus une archive que des étudiants en relations internationales vont consulter pour faire leur mémoire, mais un document dont on respecte l'esprit et la lettre; le jour où, disons le tout net, le Conseil de Sécurité reflétera, en s'élargissant, le monde d'aujourd'hui plutôt que celui de 1945



Le Conseil de Sécurité des Nations Unies s'est réuni, le 14 janvier 2016, pour examiner l'évolution de la situation politique et sécuritaire en RDC. Le Représentant spécial du Secrétaire général en République démocratique du Congo (RDC), Maman Sidikou, a pris part à cet échange par vidéoconférence à partir de Goma au Nord Kivu.

#### **☼ Centre des nouvelles des Nations Unies avec Echos de la MONUSCO**

ans son exposé au Conseil de Sécurité, le chef de la MONUSCO, Maman Sidikou, a fait part de sa vive inquiétude concernant les risques de troubles en lien avec les élections présidentielle et législatives prévues en novembre 2016.

«Vu la situation qui prévaut actuellement dans le pays, j'ai jugé opportun de rester dans la zone de la Mission pour l'exposé d'aujourd'hui», a déclaré M. Sidikou par vidéoconférence devant les membres du Conseil de Sécurité.

«Les élections présidentielle et législatives prévues pour novembre de cette année sont une source de profondes divisions, ce qui se traduit notamment par l'absence d'un accord sur le calendrier électoral ou d'un budget pour les élections», a-t-il ajouté. « Les préparations formelles pour un dialogue national, annoncé par le Président Kabila comme un moyen de forger un consensus sur le processus électoral, n'ont pas encore commencé, notamment en raison d'une forte opposition des principaux groupes d'opposition à cette initiative».

S'agissant de la situation sécuritaire, M. Sidikou a indiqué qu'il y avait eu une dégradation significative dans l'est du pays au cours des dernières semaines, en particulier dans les territoires de Beni et de Lubero, dans la province du Nord-Kivu. «Les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), notamment, posent une menace actuelle sérieuse pour les populations civiles».

Le Représentant spécial de Ban Ki-moon en RDC a souligné que la MONUSCO était en contact avec le gouvernement congolais et le commandement des forces armées congolaises (FARDC) pour encourager « une pression militaire accrue sur les milices locales dans le Nord-Kivu et coopérer pour obtenir un désarmement volontaire accru ».

Par ailleurs, la crise au Burundi a créé de nouveaux risques d'instabilité dans la province du Sud-Kivu. La MONUSCO a ainsi reçu des informations inquiétantes concernant des infiltrations par des éléments armés dans cette province, alors que les acteurs locaux craignent que des groupes tentent d'établir des bases arrière dans les territoires d'Uvira et de Fizi.

Le Représentant spécial a estimé qu'étant donné «les risques très réels de troubles civils et de violences liés au processus électoral», il était «crucial que tous les efforts soient faits pour rebâtir la confiance de toutes les parties prenantes afin de trouver un moyen d'avancer». Il a encouragé le Conseil de Sécurité à apporter son soutien à un dialogue inclusif qui respecte la Constitution.

M. Sidikou a aussi estimé qu'il y avait une possibilité actuellement «d'approfondir notre partenariat avec le gouvernement» pour répondre notamment à l'insécurité dans l'est du pays. «J'ai reçu des signaux clairs à ce sujet du Président Kabila et d'autres membres du gouvernement et je pense qu'il est important que tous les efforts soient faits pour travailler de manière collaborative avec les FARDC et les autorités étatiques pour répondre aux nombreux défis et protéger les civils en ce moment difficile»

# **Général Pascal Champion**

# «Dans tout pays, le service de police doit être prêt avant que les violences n'arrivent»

Le général Pascal Champion, chef de la Police MONUSCO, a quitté la Mission le 7 janvier 2016, après deux années passées en RDC où il a contribué de manière significative au renforcement des capacités de la Police nationale congolaise. Avant son départ, il a salué la réforme de la police lancée depuis 2005 par les autorités congolaises, tout en soulignant la nécessité d'assurer une formation de base à tous les policiers de la PNC. Il a également recommandé l'usage d'armes non létales pour faire face aux manifestations publiques. Il revient ici sur sa mission en RDC dans une interview exclusive pour Echos de la MONUSCO.

> Propos recueillis par Samuel Fotabe et Mbaye Sady Diop - UNPOL/MONUSCO



Quel est le sentiment qui vous anime au moment de quitter la Police de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO)?

**Général Pascal Champion :** Il y a tout d'abord un sentiment d'inachevé. J'aurais voulu faire tellement plus pour les habitants du Congo, pour leur police, pour les Nations Unies. Ensuite, il y a un sentiment de profonde gratitude. J'ai tant reçu des Policiers des Nations Unies (UNPOL), des Unités de Police Constituées, du personnel de la Mission, des Congolais et de la Police Nationale Congolaise (PNC). Enfin, il me faut mentionner aussi, parmi tant d'autres choses, malgré mes inquiétudes, un sentiment

d'espoir pour l'avenir de ce pays. Les Congolais ont beaucoup d'atouts et de talents, il faudra bien trouver la voie pour que ces atouts et talents puissent pleinement servir au développement socio-économique du pays et à la consolidation de la paix et de la sécurité.

## Vous avez fait de la sécurisation des élections votre priorité, pouvez-vous nous donner les raisons de ce choix ?

Il y a deux raisons principales. D'une part, les élections comportent toujours leur potentiel de violence. L'ONU a une obligation absolue d'œuvrer au mieux pour éviter que les conflits ne dégénèrent en violence, et éviter qu'il y ait des victimes de cette violence. La protection des civiles est une priorité absolue pour nous. D'autre part, dans tout pays, le service de police doit être prêts avant que les violences n'arrivent. Il faut anticiper et agir dès maintenant pour permettre à la PNC d'assurer la sécurité et de sauver les vies, tout en préservant les droits de l'Homme. En 2006, nous avons déploré plus de 300 morts et en 2011, plus de 100 morts. Chaque vie humaine perdue est un drame. Il faut donc se préparer pour éviter que cela ne se reproduise. Pour ce faire, UNPOL doit donner le meilleur d'ellemême et plus encore pour renforcer la PNC et l'aider à jouer son rôle dans la sécurisation des élections.

## Quelle appréciation faites-vous de votre premier partenaire qu'est la Police Nationale Congolaise, après 2 ans d'étroite collaboration?

La PNC fait des progrès, d'année en année. Compte tenu du contexte particulièrement difficile, je suis admiratif de ces progrès, trop souvent méconnus et oubliés. J'ai vu à différents échelons de la PNC de l'intelligence, du talent et l'ambition d'atteindre un haut niveau de professionnalisme. Mais les défis sont multiples et énormes. Il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour que la PNC réponde pleinement aux attentes de la population. Il est essentiel d'assurer une formation de base à tous les agents de la police et de renforcer les capacités de réponse, notamment lorsqu'il y a des manifestations avec des risques de dérapages. On ne peut pas traiter des manifestations avec des kalachnikov. Il faut des moyens non mortels pour gérer des manifestations et pour permettre à la police, quand des voyous, des criminels viennent dans les manifestations pour tuer des gens, qu'elle soit aussi capable d'empêcher ces actes

# Blocage du processus électoral et tensions politiques ont marqué l'année 2015 en RDC

L'année 2015 qui avait commencé avec les manifestations violentes qui ont secoué le pays, du 19 au 22 janvier, a pris fin sans que les acteurs politiques congolais n'aient trouvé de solutions aux questions épineuses qui les divisent, notamment sur le processus électoral et le respect des dispositions et délais constitutionnels par rapport aux élections législatives et à la présidentielle, prévues pour novembre prochain. Bien que le Président Kabila ait décidé de convoquer le dialogue politique national inclusif pour permettre de trouver des solutions consensuelles en vue de la tenue d'élections démocratiques et apaisées, la classe politique congolaise reste encore divisée sur la question dudit dialogue. Nous présentons ici un bref rappel des faits marquants de l'actualité politique au cours des douze derniers mois.

#### > Par Abdourahmane Diallo/MONUSCO

### Des manifestations violentes secouent Kinshasa et certaines villes de l'intérieur

Du 19 au 22 janvier, de nombreuses villes du pays sont secouées par des manifestations organisées par l'opposition et certains acteurs de la société civile qui dénonçaient le projet de loi électorale que le Gouvernement voulait faire adopter par le Parlement. Selon les manifestants, le projet de loi contesté visait à permettre au Président Kabila, de se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son deuxième et dernier mandat constitutionnel, en 2016. Les manifestants exigent alors le respect de la Constitution, notamment sa disposition relative à la limite des mandats. Selon le bilan officiel rendu public par le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende, les violences qui ont émaillé les manifestations ont entraîné la mort de 27 personnes, dont 23 à Kinshasa et 4 à Goma. Certaines ONG de défense des droits humains, telles que la FIDH, avaient fait état d'une quarantaine de morts. Pendant cette période trouble marquée par des émeutes et de nombreux pillages, notamment à Kinshasa, le Gouvernement avait pris la décision de couper l'usage de l'internet mobile et des SMS, accusant les usagers d'utiliser les réseaux sociaux pour appeler les manifestants aux émeutes.

### Adoption de la loi électorale

Le projet de loi électoral controversé a finalement été amendé par le Sénat qui a supprimé la disposition conditionnant l'organisation des élections par le recensement général de la population, tout en reformulant l'alinéa 3 de l'article 8 qui avait entraîné les trois jours de violences en ces termes : «l'actualisation de la liste électorale définitive en fonction des données démographiques disponibles se fait dans



Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI)

le respect des délais constitutionnels et légaux prévus pour l'organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales». Le Parlement a donc voté, le 25 janvier, la loi électorale modifiée. Mais cela ne diminue pas la pression qui s'accentue sur le pouvoir et la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Cette dernière est sommée, par l'opposition et les bailleurs de fonds, de publier le calendrier électoral global.

## Publication du calendrier électoral global

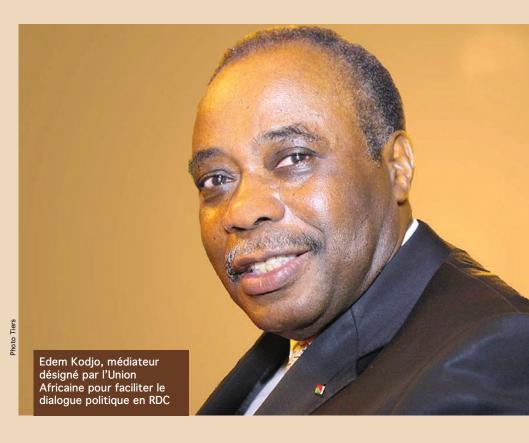
Finalement, le 12 février 2015, la CENI a rendu public son calendrier électoral, qui prévoit la tenue de l'élection présidentielle pour le 27 novembre 2016 et présente également un chronogramme détaillé des différents scrutins qui doivent se tenir au préalable, parmi lesquels les élections provinciales, municipales, urbaines et locales prévues pour le 25 octobre 2015. Le Président Kabila a aussitôt promulgué la loi par une ordonnance rendue publique le même jour, 12 février 2015. Pour leur part, les partis politiques de l'opposition ont aussitôt exprimé des réserves et des inquiétudes quant à la possibilité de respecter le calendrier électoral tel qu'il a été presenté par la CENI. En outre, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer le caractère «non consensuel» dudit calendrier. Selon les opposants et certaines organisations de la société civile et de la diaspora, le calendrier publié par la CENI est certes global mais «non consensuel, irréaliste, incohérent».

# Adoption de la loi de répartition des sièges

Réunis en session extraordinaire, le 11 août 2015, soixante-dix-sept sénateurs membres de la Majorité Présidentielle (MP) ont adopté à l'unanimité la loi sur la répartition des sièges pour les élections locales, municipales et urbaines. L'opposition avait appelé au boycott de la session et accusé le président de la chambre haute du Parlement de violer la Constitution en convoquant une séance extraordinaire et de faire un forcing pour l'adoption du texte de loi controversé. L'adoption de la loi de répartition des sièges était censée ouvrir la voie pour la tenue des élections locales, municipales et provinciales prévues pour le 25 octobre 2015. Toutefois, étant donné le retard déjà accumulé dans la préparation de ces scrutins et les nombreuses divergences qui opposent la classe politique congolaise à propos du processus électoral, ces scrutins n'ont pas pu se tenir à la date prévue.

# Crise au sein de la MP et remaniement ministériel

Dans une lettre datée du 14 septembre 2015, les leaders de sept partis politiques membres de la Majorité présidentielle, parmi lesquels Charles Mwando Nsimba (UNADEF) et Olivier Kamitatu (ARC), ont indiqué au Président Kabila leur refus de cautionner la prolongation de son pouvoir par quelque moyen que ce soit. Ils l'ont appelé à respecter et à faire respecter la Constitution, en se contentant des deux mandats auxquels lui donne droit cette Constitution et en préparant l'alternance dans la sérénité. Réponse du berger à la bergère, le Chef de l'Etat se séparer de ses compagnons, notamment son conseiller en charge de la Sécurité, Pierre Lumbi (MSR), et le ministre du Plan, Olivier Kamitatu (ARC), deux des grandes figures qui animent la fronde au



sein de la Majorité présidentielle. Par la suite, le patriarche de l'UNADEF, Charles Mwando Nsimba, a démissionné de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale. Les frondeurs décident alors de créer une nouvelle plate-forme politique dénommée G7. Le chef de l'Etat décide de procéder au remaniement ministériel visant à remplacer les ministres issus des partis frondeurs. Cette crise au sein de la MP se soldera par le départ de l'exgouverneur du Katanga, Moïse Katumbi qui rejoint le camp de l'opposition.

# Remplacement de l'abbé Malumalu à la tête de la CENI

Pendant que la Majorité Présidentielle était secouée par la crise liée au départ de quelques un de ses ministres, une autre tension couvait au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante. En effet, dix jours après l'annonce officielle, le 12 octobre 2015, de la démission de l'abbé Apollinaire Malumalu de la présidence de la CENI, le choix de son remplaçant à la tête de la CENI a suscité une vive controverse entre les confessions religieuses. La conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) a fortement contesté le choix porté sur Corneille Nangaa pour remplacer l'abbé Malumalu. «L'église catholique n'a pas voulu participer à cette parodie de désignation», a déclaré l'abbé Leonard Santedi, secrétaire général de la CENCO.

# Nécessité du dialogue politique pour sortir de l'impasse

Suite aux consultations préliminaires avec

la société civile qu'il a menées à partir du mois de mai dernier, le Président Kabila, a solennellement annoncé, le 14 décembre 2015, la convocation du dialogue politique. Dans son discours sur l'état de la Nation devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, Joseph Kabila a insisté, une fois de plus, sur la nécessité de tenir un dialogue politique national inclusif, en vue de trouver des solutions consensuelles, aux questions majeures qui minent le processus électoral. Il a demandé au Secrétaire général des Nations Unies de nommer un facilitateur représentant la communauté internationale, mais finalement c'est l'Union africaine qui a désigné, le 14 janvier 2016, l'ancien Premier ministre togolais, Edem Kodjo, pour accompagner les congolais dans la conduite dudit dialogue. Même si tout le monde est d'accord sur la nécessité du dialogue pour relancer le processus électoral, l'aile dure de l'opposition rejette le format du dialogue proposé par le chef de l'Etat. La Dynamique de l'opposition et le G7, deux plates-formes politiques hostiles au dialogue, soutiennent qu'il n'existe aucune crise institutionnelle, ni constitutionnelle en RDC. Selon eux, la crise actuelle serait artificiellement entretenue pour façonner un nouvel ordre politique et une nouvelle Constitution. L'un des défis majeurs pour le nouveau médiateur sera d'amener tous les acteurs politiques autour de la table du dialogue en vue d'obtenir un consensus sur les questions qui divisent la classe politique congolaise

la classe politique et les représentants de



Le général Baillaud s'entretenant avec une équipe conjointe FARDC - MONUSCO

# A coeur ouvert avec le général Jean Baillaud, Commandant par intérim de la Force de la MONUSCO, sur la situation dans l'Est du pays

Au Nord Kivu, la situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2015 et même en ce début 2016. Dans le territoire de BENI, des hommes armés présumés appartenir aux FDLR ont fait parler d'eux, après des incursions dans trois villages du territoire de Lubero. Dans le Sud-Lubero, la tension reste toujours perceptible entre les communautés après le massacre de 18 personnes à Miriki dans la nuit du 6 au 7 janvier 2016. Le Général Jean Baillaud, Commandant par intérim de la Force de la MONUSCO, interrogé par Radio Okapi, revient ici sur la situation sécuritaire qui a prévalu dans le Nord-Est du pays. Le Général Baillaud répond aux questions de Christian Mapendano, de Radio Okapi.

# Radio Okapi: Pouvez-vous nous parler de la situation sécuritaire au Nord-Kivu?

**Général Jean Baillaud :** la situation sécuritaire au Nord Kivu se caractérise par des menaces qui sont diverses selon les territoires. Certains sont pour l'instant relativement calmes, mais les plus grandes tensions se trouvent à la jonction entre Lubero et Walikalé et aussi bien sûr dans le territoire de Beni. C'est en fait là où se trouve la plupart de nos inquiétudes.

A Beni, les organisations des droits de l'Homme disent qu'on assiste à des kidnappings, des massacres et du banditisme, des exactions. Ils disent que la MONUSCO observe sans rien faire. Qu'est-ce que vous répondez à cela ?

La première des choses à dire c'est que nous ne sommes pas des observateurs, nous sommes des acteurs. Comme vous le savez, partout dans votre pays, quand on approche de la fin de l'année, il y a toujours des risques d'attaques. C'est vrai dans la région de Beni, parce que moi-même j'ai eu l'occasion, les années précédentes d'engager la Force sur Kamango en 2013 et autour de Beni en 2014. Cette année en fait, il n'y a pas eu d'attaque majeure et moi je le mets en partie, au crédit des Forces armées congolaises et de la MONUSCO, en rappelant qu' à la suite de l'attaque d'Eringeti, nous avons mené toute une série d'attaques très précises, très ciblées, qui ont vraiment coûté la vie à un certain nombre de combattants de l'ADF et de leurs chefs. Le 02, le 19 et même le 24 décembre, nous avons effectivement mené des opérations offensives qui ont porté leurs fruits. Mais ce n'est pas suffisant parce que cette action-là doit se poursuivre, elle doit se développer, elle doit véritablement amener la désorganisation de cette menace pour la

région.

## Certains disent que vous devez demander pardon parce que, par exemple à Miriki, il y une base de la MONUSCO, mais il y a eu un massacre de 18 personnes?

J'ai parlé avec une des personnes qui a perdu sa femme et sa fille de vingt ans. Je me suis rendu sur les lieux où toutes les victimes ont été tuées, j'ai rencontré leurs proches, je me suis rendu aussi sur leur tombe. Ça c'est l'expression de notre compassion et le partage de leur tristesse. Le deuxième volet c'est que nous prenons nos responsabilités en tant chef militaire de ce qui s'est passé et également nous faisons une investigation sur l'adéquation de la réponse de nos militaires à ce type de situation. Je pense qu'il faut surtout aller plus loin et la MONUSCO actuellement va beaucoup plus loin, en facilitant dès le lendemain du jour même de cette attaque, des processus qui impliquent les autorités territoriales, provinciales, humanitaires, pour mettre en place les mécanismes de stabilisation. Pour notre part, au niveau de la Force, nous sommes prêts à appuyer ces initiatives dans ce sens en ce qui concerne les aspects sécuritaires pour permettre, entre autres, l'action contre les forces négatives impliquées mais également pour permettre le retour des déplacés vers leurs villages d'origine.

# Pour revenir sur Beni, les acteurs de la Société civile sont en train de dénoncer d'éventuelles incursions de rebelles. Dans d'autres villages on indique que plusieurs hommes armés sont en train de s'infiltrer dans la zone. Quelles sont les mesures que vous avez déjà prises face à ces alertes ?

Ce que je peux dire, c'est qu'il y a des menaces qui sont avérées parce qu'il y a des éléments de l'ADF qui conduisent des opérations qui sont réellement signalées dans des zones qui sont bien connues des populations, des informations qui méritent d'être vérifiées. Vous m'avez toujours entendu prendre avec beaucoup de sérieux toutes ces allégations parce que, pour nous, il est clair que si les éléments de l'ADF sont concentrés dans des zones forestières, ils se sont aussi déplacés, y compris des membres de leur propre famille, vers d'autres endroits, vers l'Ituri, vers Mambassa, vers le Ruwenzori et ailleurs. On a actuellement une recrudescence de telles rumeurs, je pense que toutes ces rumeurs-là doivent être vérifiées, c'est ce que nous faisons au maximum et c'est l'occasion peut-être d'appeler tous les acteurs concernés, y compris la population, quand elle le peut, à faciliter l'action des acteurs de la sécurité et leur permettre de faire leur travail

Interview transcrite par Aïssatou Laba Toure/MONUSCO



# Rythme soutenu pour la Stabilisation dans l'Est du pays en 2015

L'année écoulée a exigé endurance et créativité aux acteurs de la stabilisation dans l'Est de la RDC. Parmi les nombreux dossiers mis en œuvre en 2015, dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSSS), ce regard rétrospectif se focalise sur les stratégies provinciales de stabilisation développées avec le gouvernement aux niveaux provincial, national et en consultation avec les communautés. Ces outils vont permettre aux acteurs du terrain de s'attaquer aux causes profondes des conflits dès le début de 2016, avec la mise en œuvre des programmes STAREC/ISSSS dans certaines zones prioritaires.

### > Par Martine Pochon/MONUSCO

# Développement et validation des stratégies

2015 a commencé sur les chapeaux de roue avec le développement des stratégies provinciales de stabilisation pour le Nord-Kivu, Sud-Kivu et l'ex Province Orientale. De nombreuses rencontres au niveau des provinces ont permis d'enrichir les stratégies et plans d'action grâce à l'engagement des coordinations provinciales du STAREC, des représentants des autorités, des

organisations de la société civile, des organisations de mise en œuvre, des experts et spécialistes de la région. En mars, les trois documents finalisés ont été présentés au niveau national et au début d'avril, ils ont été validés par le Comité de Suivi du STAREC à Kinshasa, signés par le Ministre du Plan et Révolution de la Modernité. Les stratégies de stabilisation se concentrent sur la transformation des conflits violents, en mettant en exergue quatre moteurs

principaux de conflits : la sécurité, la terre et l'identité, les dynamiques régionales ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles.

## Financement des stratégies et mécanismes de cohérence des interventions

L'approche ancrée dans l'ISSSS et dans les trois stratégies provinciales met l'accent sur l'engagement et le dialogue, et sur un processus de stabilisation ciblé sur des zones prioritaires de stabilisation. Afin de concrétiser l'approche, les partenaires financiers à la stabilisation ont souhaité un Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) qui facilite le financement d'une programmation cohérente des interventions futures. Le premier Conseil d'Administration National du FCS s'est tenu à Kinshasa le 23 juillet. Les membres se sont accordés sur les grandes orientations en matière de programmation: la gouvernance participative et le dialogue démocratique, la prise en compte des dynamiques de conflit les plus saillantes dans une zone donnée et des volontés exprimées par les populations directement affectées par le conflit.

Au début du mois de juillet, le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) a approuvé un Plan prioritaire pour la RDC d'un montant de huit millions de dollars américains, qui appuierait la mise en œuvre des stratégies provinciales et des plans d'action. En tant que fervent avocat de la nouvelle approche de stabilisation, le PBF - qui finance également deux projets-pilote STAREC/ISSSS depuis fin 2014 – a également mis en place un mécanisme encourageant la participation financière d'autres donateurs. Le FCS s'élève, en janvier 2016, à 25 millions de dollars américains, grâce aux contributions du PBF, de la Grande-Bretagne, des Royaumes des Pays-Bas et de Norvège.

L'Equipe d'Evaluation pour la Stabilisation (EEST), financée par le Département du développement international du gouvernement britannique (DFID) a également fourni un travail important en étudiant le cadrelogique de l'ISSSS, en lien avec les partenaires impliqués dans la stabilisation. Ce travail de longue haleine devra permettre la création d'un mécanisme de Suivi & Evaluation complet et cohérent avec les différents cadres, dès la phase du lancement des programmes.

# Les stratégies de stabilisation discutées et appropriées par les communautés concernées

Dans l'ISSSS, les communautés et les autorités locales jouent un rôle capital en matière de stabilisation. Le processus de stabilisation a pour objectif de modifier les relations entre l'État et la société en soutenant une négociation permanente des responsabilités respectives des acteurs publics et des communautés.

En vue d'une appropriation par les communautés locales, il a été décidé de procéder à la restitution du processus et des stratégies aux communautés des zones prioritaires. Les premières zones concernées par les restitutions sont celles ou les programmes de stabilisation seront mis en œuvre prochainement. Il s'agit de la Plaine de la Rusizi, des Hauts et Moyens Plateaux, Mwenga et Uvira pour le Sud-Kivu (restitution organisée fin juillet 2015), autour de Kitshanga pour le Nord-Kivu (restitution organisée fin octobre 2015), et le Sud-Irumu pour l'Ituri (prévue en 2016).

Les restitutions permettent d'opérer une programmation plus précise dans chaque zone prioritaire, elles portent sur la nouvelle approche de stabilisation STAREC/ISSSS et le rôle des acteurs-clés.

### La mise en œuvre des Programmes qui découlent des Stratégies de Stabilisation

Avec la validation des stratégies provinciales de stabilisation, il était temps de penser à la traduction des Stratégies en « Programmes » à mettre en œuvre sur le terrain. Une équipe de spécialistes financée par l'Union Européenne a rejoint l'Unité d'Appui à la Stabilisation de la MONUSCO (UAS) et s'est mise au travail en tenant compte des approches et des projets existants déjà en matière de stabilisation dans les zones prioritaires. Les programmes pour les zones Autour de Kitshanga et Plaine de la Rusizi ont été finalisés dans le dernier trimestre de l'année 2015, après des consultations avec les partenaires financiers, techniques et les sections concernées de la MONUSCO.

Au début décembre 2015, le Conseil d'Administration provincial du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation au Nord-Kivu a validé le programme de stabilisation de la zone prioritaire «Autour de Kitshanga» ainsi que les modalités de l'appel à proposition pour la composante Dialogue démocratique de ce programme. L'appel à proposition pouvait ainsi être publié en externe encore avant les fêtes de fin d'année et la balle était dans le camp des organisations internationales qui allaient pouvoir soumissionner leurs projets, en partenariat avec des organisations locales. Le même processus sera organisé pour le Sud-Kivu et l'Ituri



# La RDC lutte contre la prolifération d'armes et munitions illicites

Depuis plus de 10 ans, la province de l'Ituri est le théâtre de conflits impliquant l'utilisation de milliers d'armes par des groupes armés et la population civile. Le recours à ces armes a provoqué des violations graves des droits de l'Homme telles que des meurtres, violences sexuelles, instrumentalisation d'enfants, pillages, exploitation illicite de ressources naturelles, détérioration d'écosystèmes et atteinte au développement des populations.

### 🖎 Par Lorène Giorgis/UNMAS



Dépôt de munitions collectés par UNMAS en vue de leur destruction

ne campagne de désarmement d'une durée de 4 mois sous la conduite de la Commission Nationale de Contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre (CNC-ALPC) et de réduction de la violence armée a permis la collecte de 23 594 armes, munitions de petit calibre et engins non explosés sur 4 sites (Bunia, Fataki, Libi et Mahagi) auprès de 650 membres de la communauté, dont 6 femmes formées lors de la campagne. Cela représente 774 armes à feu et 22 820 munitions et engins non explosés. Ce résultat est dix fois supérieur à ce qui était initialement prévu. Sous la supervision des Forces armées de la RDC (FARDC) et l'appui technique expert du Service de la

Lutte Antimines des Nations Unies (UNMAS), 142 armes obsolètes, 21 589 munitions de petit calibre et 444 engins non explosés ont été détruits. Les autres armes ont été enregistrées pour faciliter leur traçabilité lors de leur réutilisation.

Le général Jean Pierre Bongwangela des FARDC en Ituri a salué cette opération et magnifié le soutien apporté par les Nations Unies. «Tous les services et agences de la mission des Nations Unies en RDC nous apportent une aide ciblée. UNMAS est d'un appui solide pour notre gestion d'armes et de munitions et nous leur sommes reconnaissants de contribuer à cette opération à travers leur expertise», a-t-il déclaré. Le général a aussi exprimé

sa volonté de s'unir avec les organismes humanitaires présents dans la province de l'Ituri afin de parvenir à la consolidation de la paix, à la réduction de la violence armée et au renforcement de l'autorité de l'État.

Avec cette opération, la RDC répond ainsi à ses obligations internationales et prévient le risque potentiel de déflagration lié aux conditions de conservation des armes, munitions et engins non explosés obsolètes. Cette destruction marque la clôture officielle du Projet-pilote de sécurité communautaire, principalement financé depuis 2008 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la prévention des crises et le relèvement communautaire



Une femme portant son enfant dans le camp de Lusenda au Sud Kivu

# Impact de la crise burundaise sur la partie Est de la RDC

# L'afflux des réfugiés au Sud Kivu et ses conséquences

La crise qui secoue la République du Burundi depuis bientôt un an a inévitablement eu des conséquences sur la vie des populations de la Province du Sud-Kivu en général, et des territoires d'Uvira et de Fizi en particulier. Un des faits majeurs et marquants en 2015 pour ces deux territoires frontaliers du Burundi aura été l'arrivée massive de quelques 18 625 réfugiés burundais\*, dont plus de 13 064 sont hébergés au camp de Lusenda en territoire de Fizi, le reste étant soit dans des familles d'accueil en territoire d'Uvira, soit dans des Centres de transit. Evidemment, un tel afflux de populations ne va pas sans poser de problèmes.

#### > Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

i globalement, l'accueil de ces réfugiés par les populations locales a plutôt été positif – la RDC ayant une longue tradition de «terre d'accueil», si les autorités provinciales ont par ailleurs invité ces réfugiés «à se sentir comme chez eux», si les incidents avec les populations locales peuvent se compter sur le bout des doigts, tant ils sont rares..., en revanche, la crise burundaise a eu un impact indéniable sur la situation sécuritaire des territoires de Fizi et d'Uvira où régulièrement, des cas d'infiltrations sont rapportés par les

populations locales. Certains de ces infiltrés ont même été arrêtés par les services de sécurité congolais. Un Collectif des ONG de Défense des droits de l'Homme, membres de la Société civile Forces Vives d'Uvira a d'ailleurs minutieusement documenté ces cas d'infiltrations en novembre 2015.

La proximité avec Bujumbura, la Capitale burundaise et épicentre de la violence postélectorale, la porosité de certains endroits de la longue frontière entre les deux pays, l'activisme de certains groupes armés...ont contribué à dégrader sensiblement une situation sécuritaire déjà préoccupante. Il est désormais de notoriété publique que certains groupes armés (congolais ou étrangers) recrutent ou tentent de recruter parmi les sujets burundais à Uvira ou Fizi. Parfois au sein même du camp des réfugiés de Lusenda. Une autre conséquence de cette situation est l'augmentation des cas d'arrestations et de détentions de sujets burundais par les Services de sécurité congolais. Bref, la présence des réfugiés burundais et les rumeurs de toutes sortes qui vont avec n'ont pas facilité la situation sécuritaire au Sud-Kivu.

Assez, cependant, pour que la Mission des Nations Unies en RDC se penche sur la question. Forte de son mandat qui fait de la protection des civils la priorité de ses priorités, la MONUSCO a mis en place toute une série de mesures destinées à appuyer les efforts des Forces de défense et de sécurité congolaises dans leur lutte contre l'insécurité et pour prévenir le pire. C'est ainsi que 25 radios Motorola (Talkiewalkies) ont été offertes à la Commission Nationale des Réfugiés (CNR) par la MONUSCO), dans le but d'améliorer la communication des forces de l'ordre au sein du Camp des réfugiés de Lusenda; en août 2015, la Mission également établi une base militaire opérationnelle temporaire autour du camp où par ailleurs elle a organisé un exercice de prise et de libération des otages. En outre, une réunion hebdomadaire de sécurité se tient tous les jeudis à la Base militaire opérationnelle de Lusenda. Régulièrement, les différentes composantes de la MONUSCO (Observateurs militaires, Police civile, Droits de l'Homme, Affaires civiles...) organisent soit des patrouilles quotidiennes dans et autour de Lusenda, soit des missions d'investigation sur place, pour s'enquérir de la situation sécuritaire aussi bien des réfugiés que des populations locales. Au total, entre avril 2015 et janvier 2016, 27 missions de ce genre ont été organisées par la MONUSCO-Uvira. Un Conseil territorial de Sécurité spécial élargi à la Mission s'est même tenu à Fizi en octobre 2015, en marge d'un atelier sur l'insécurité liée à la transhumance.

Une chose est certaine, avec la crise burundaise, la situation sécuritaire s'est considérablement dégradée dans les territoires de Fizi et d'Uvira au Sud-Kivu. Par ailleurs, le fait que Lusenda soit un camp ouvert où entrent et sortent les réfugiés crée la confusion parmi les ressortissants burundais. Reste à espérer qu'avec les efforts des uns et des autres (dont les Nations Unies), le Burundi retrouve la paix pour que ses quelque 19,000 ressortissants refugiés actuellement au Sud-Kivu puissent retourner vivre en paix chez eux

\*(chiffres du HCR communiqués le 12 janvier 2016)

# Le Katanga en 2015

# Nette amélioration de la situation sécuritaire, mais les tensions politiques et inquiétudes sur les droits de l'Homme demeurent

En 2015, l'ex-Province du Katanga a connu une nette amélioration de la situation sécuritaire, grâce à l'action résolue des Forces armées de la RDC soutenues par la MONUSCO. En revanche, les tensions politiques et les inquiétudes au sujet des violations des droits humains ont dominé l'actualité.

> Par Nana Rosine Ngangoue/MONUSCO



Moïse Katumbi, ex-gouverneur de la province du Katanga, membre de la plate-forme politique Front Citoyen 2016 (opposition)

## **Tensions politiques**

Au cours de l'année 2015, l'ex-Province du Katanga a été secouée par une effervescence politique exceptionnelle. Les tensions politiques observées au Katanga sont liées à trois faits majeurs, survenus au cours de l'année écoulée. Il s'agit, tout d'abord, de la prise de position de l'ex-gouverneur de la Province, Moïse Katumbi, contre un nouveau mandat pour le Président Joseph Kabila à la tête du pays ; ensuite, il y a la mise en place effective, en juillet 2015, du découpage territorial qui a divisé l'ex-Katanga en quatre (4) nouvelles provinces (Haut-Katanga, Haut-

Lomami, Tanganyika et Lualaba) et enfin la création de la plate-forme du G7 constituée par sept partis politiques, dont 3 sont présidés par des personnalités katangaises qui ont quitté la Majorité présidentielle. Depuis lors, on assiste à une restriction des libertés publiques et politiques caractérisée, notamment, par l'interdiction des activités des partis de l'opposition, tandis que ceux de la majorité présidentielle mènent librement les leurs.

Face à cette situation, la MONUSCO suit de près les développements politiques dans la Province, n'hésitant pas à offrir ses bons offices auprès des acteurs politiques pour éviter toute escalade. Grâce à la présence et à l'intervention de la MONUSCO, plusieurs incidents potentiellement explosifs ont trouvé des dénouements qui ont permis de maintenir le climat politique relativement paisible dans cette province.

## Nette amélioration de la situation sécuritaire dans le Haut-Katanga

Sur le plan sécuritaire, une nette amélioration de la situation a été notée dans le Haut-Katanga, grâce à l'action résolue des Forces armées de la République démocratiques du

Des éléments de la Police nationale congolaise au cours d'une parade

Congo, soutenues par la MONUSCO. C'est tout au moins le constat fait par le Consul général de Belgique au Katanga, Stéphane Doppagne, au cours d'une cérémonie d'échange de vœux, qui a eu lieu le 14 janvier 2016 entre les organismes du système des Nations Unies, le corps consulaire et le Commissaire spécial du gouvernement pour la province du Haut-Katanga.

M. Doppagne qui s'exprimait au nom de la Communauté internationale a souligné que, grâce à cette action, les agissements des Maï-Maï Bakata Katanga ont fortement diminué dans les territoires de Mitwaba et de Pweto et plus généralement ce qu'on avait coutume d'appeler le « Triangle de la mort », même si, plus au Nord, le Tanganyika a connu une nouvelle flambée de violence liée à des conflits communautaires, notamment entre les communautés Pygmées et Luba.

Ce constat est partagé par plusieurs observateurs qui notent que les exactions commises encore çà et là dans les villages situés au Nord de la Province sont à mettre à l'actif du banditisme et ne sont nullement le fait de quelconques groupes Maï-Maï organisés et structurés comme il y a quelques années.

L'amélioration de la situation sécuritaire a permis le retour d'un important nombre de déplacés dans leur milieux d'origine, faisant ainsi baisser sensiblement le nombre de déplacés internes dans l'ancienne province du Katanga. De plus de 500 000 déplacés internes en 2014, on est passé à environ 300 000 déplacés aujourd'hui.

# La situation des droits de l'Homme reste préoccupante

Cependant, l'embellie de la situation sécuritaire ne s'est pas accompagnée de progrès substantiels sur le plan de la protection des droits humains. Dans l'ensemble, la situation des droits de l'Homme dans le Katanga reste très préoccupante. A titre illustratif, le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA), avait enregistré pendant les 10 premiers mois de l'année écoulée plus de 20.000 cas d'incidents de protection. Il s'agit de viols, d'arrestations arbitraires, de recrutements d'enfant, de cas de torture, de meurtres et d'incendies de maisons.

Cette situation est confirmée par la MONUSCO, à travers le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) qui fait au quotidien le monitoring de la situation dans l'ensemble de la Province. Le BCNUDH souligne également l'augmentation, en fin d'année 2015 et à l'approche des élections, des violations des libertés publiques fondamentales. Dans ce contexte, la MONUSCO poursuit son travail de monitoring des violations et de renforcement des capacités de membres de la société civile, des populations civiles et des agents de l'Etat. Elle apporte son appui aux institutions étatiques pour le renforcement de l'appareil judiciaire et le bon fonctionnement des institutions.

### La MONUSCO à l'œuvre pour la stabilisation

L'année 2015 a vu également une contribu-

tion soutenue de la MONUSCO à la stabilisation de la paix dans l'ex-Katanga, à travers les initiatives de résolution des conflits communautaires et la restauration de l'autorité de l'Etat dans certaines zones reculées de la Province. La Mission a intensifié ses activités de renforcement des capacités en gestion des conflits à l'endroit de différents acteurs étatiques et de la Société civile. Ces activités ont contribué à diminuer l'ampleur et la fréquence des conflits notamment ceux liées aux limites et compétences des territoires, ainsi que les conflits coutumiers, et ceux liées à l'accès aux richesses dans les territoires de Malemba Nkulu et Bukama. Le rôle de l'Etat a été réaffirmé et les acteurs auteurs des conflits ont compris leur rôle et responsabilités ainsi que les sanctions qui découlent lorsque les conflits affectent l'ordre public.

Afin de renforcer l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois touchées par des attaques armées, la MONUSCO a financé plusieurs projets à impact rapide dans l'ex-Province du Katanga. Ces projets ont permis la réhabilitation des prisons et des bureaux administratifs ainsi que la mise en place de l'appareil judiciaire nécessaire pour renforcer la lutte contre l'impunité et rapprocher les citoyens de la Justice.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien au processus électoral en RDC, la Police des Nations Unies, Secteur de Lubumbashi a procédé à la remise à niveau de 707 agents de la Police Nationale Congolaise, tous grades et sexes confondus, dans le cadre de la sécurisation du processus électoral

# Situation des droits de l'Homme en RDC en 2015

# Tendances et analyses

En 2015, le BCNUDH a documenté 3 877 violations des droits de l'Homme sur l'étendue du territoire de la RDC, ce qui représente une moyenne de plus de 323 violations par mois et une augmentation très significative de plus de 64% par rapport au nombre de violations enregistrées durant l'année 2014.

#### ≥ Par le BCNUDH

#### Tendances générales en 2015

Les types de violations les plus documentées au cours de l'année 2015 sont les atteintes au droit à la liberté et sécurité de la personne (1 184 violations) suivies des atteintes au droit à l'intégrité physique (1 163 violations). Le BCNUDH a également documenté 294 victimes d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des agents de l'Etat.

Les provinces les plus touchées restent les provinces de l'est de la RDC (78% du total), à savoir le Nord-Kivu (1 637 violations), l'ancienne province Orientale (1 156 violations) et le Sud-Kivu (251 violations). Ceci peut s'expliquer par la persistance du conflit dans l'Est du pays et par le nombre important de violations des droits de l'Homme perpétrées par des groupes armés, mais également par le vide administratif laissé par le nouveau découpage territorial.

Les principaux responsables des violations des droits humains documentées en 2015 sont, contrairement aux années précédentes, les agents de la PNC, avec 888 violations soit 23% du total. Les éléments des FARDC sont responsables de 847 violations, ce qui représente une hausse de 21 % par rapport à 2014. Au total, les agents de l'Etat ont commis 49% du nombre total de violations des droits de l'Homme documentées en 2015.

Les combattants des groupes armés, quant à eux, ont été responsables de 1 958 violations des droits de l'homme en 2015, ce qui correspond à une hausse de 95% par rapport à 2014. Parmi les groupes armés, les combattants des FDLR sont les principaux auteurs des violations des droits humains (439 violations), particulièrement dans la province du Nord-Kivu, suivis par ceux des FRPI et de la LRA.

En 2015, au moins 244 éléments des FARDC et 65 agents de la PNC ont été condamnés pour des actes constitutifs de violations des droits de l'Homme sur l'étendue du territoire de la RDC.

Sur une note positive, le 1er avril 2015, les membres de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) ont été désignés par l'Assemblée nationale et ont prêté serment le 23 juillet 2015. Le 30 septembre 2015, la RDC a adhéré, sans réserve ni déclaration interprétative, à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et à son protocole facultatif. Le 10 décembre 2015, l'Assemblée nationale a adopté la législation sur la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

#### Droits de l'homme et élections en 2015

En 2015, le BCNUDH a documenté 260 violations des droits de l'Homme liées au processus électoral sur l'ensemble du territoire congolais. Cela dénote un rétrécissement de l'espace démocratique susceptible d'affecter la crédibilité du processus électoral, d'autant plus que, à la connaissance du BCNUDH, aucun agent de l'Etat n'a encore fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites pour les actes constitutifs de ces violations malgré l'engagement des autorités congolaises à ouvrir des enquêtes.

Ces violations de droits humains ont été commises principalement dans des provinces où les partis d'opposition et la société civile se distinguent particulièrement, à savoir dans la province de Kinshasa (64 cas) suivie par les provinces de Katanga (35 cas), Kasaï oriental (33 cas), Orientale (33 cas), Nord-Kivu (31 cas) et Sud-Kivu (28 cas). Les violations les plus documentées sont les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne (78 cas), celles à la liberté d'opinion et d'expression (72 cas) et celles à la liberté de réunion pacifique (54 cas). Les auteurs présumés des violations documentées pendant l'année 2015 sont principalement des agents de la PNC (112 cas) et des agents de l'ANR (50 cas). Les membres de la société civile (94 victimes) et ceux de partis politiques (170 victimes) sont les

principales victimes desdites violations.

Le BCNUDH est vivement préoccupé par les arrestations et détentions arbitraires, l'instrumentalisation de la justice, les menaces et les intimidations contre des membres de la société civile ou de partis politiques et contre des professionnels des medias dans le but de restreindre leurs activités et de les empêcher d'exercer pleinement leurs libertés. Cela s'applique également aux partis politiques, aux médias et à la société civile qui ne doivent ni recourir ni inciter à des actes de violence et d'instrumentalisation, particulièrement des groupes de jeunes.

La liberté de réunion pacifique a été particulièrement restreinte au cours de l'année 2015, comme le montrent les interdictions générales de manifester décidées par au moins deux commissaires spéciaux. Une différence de standards est appliquée par les autorités locales et les forces de sécurité en fonction de l'appartenance politique des organisateurs, interdisant les manifestations organisées par l'opposition et la société civile et autorisant celles de la majorité. Sur une note positive, le BCNUDH se réjouit de l'adoption le 14 décembre 2015 par le parlement de la loi fixant les mesures d'application de la liberté de manifestation, qui établit le régime d'information préalable, conformément à la Constitution et au droit international.

# Quelques défis en matière des droits de l'Homme pour 2016

Dans l'Est du pays, le défi le plus important est celui de garantir la protection des civils à travers l'éradication des groupes armés notamment les FDLR, ADF, LRA et FRPI et le rétablissement des structures étatiques. Sur l'ensemble du territoire, le défi le plus important est celui de garantir des élections pacifiques à travers l'ouverture de l'espace démocratique et le respect des droits civils et politiques et des libertés publiques pour tous

# Les rescapées invisibles

# Les filles dans les groupes armés en RDC

Durant l'année 2015, au moins 2 055 enfants ont été séparés des groupes armés, dont 488 nouvellement recrutés. Face à ces chiffres, il est urgent et impératif pour la Section de la Protection de l'Enfant de la MONUSCO et ses partenaires de se concentrer très fortement sur la prévention du recrutement des enfants, le dialogue avec les groupes armés, et de soutenir l'Auditeur militaire dans sa mission qui consiste principalement à traduire en justice les auteurs de crime contre les enfants congolais.

#### > Par Sandra Penan/MONUSCO

armi les 2 055 enfants séparés des groupes armés, 139 étaient des filles. «Les filles sont particulièrement vulnérables, car en plus des épreuves, souffrances et désespoir dont les garçons font l'expérience, elles sont la plupart du temps abusées sexuellement par des combattants rebelles», a noté le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, David Gressly, dans l'avant-propos du rapport « Les rescapées invisibles ».

#### Les filles dans les groups armés

Pour mettre en évidence le sort des filles enlevées et recrutées dans des groupes armés, la MONUSCO a publié à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, le rapport intitulé « Les rescapées invisibles : les filles dans les groupes armés en République démocratique du Congo, 2009-2015 »

Ce rapport est le second du genre publié par la MONUSCO sur les enfants associés aux groupes armés. Il présente l'ampleur du phénomène et donne un aperçu sur les modes de recrutement et l'utilisation des filles par les groupes armés. Les données statistiques alimentant ce rapport ont été recueillies à la suite de la surveillance et de la communication des violations graves perpétrées contre les enfants.

De janvier 2009 à mai 2015, la MONUSCO a interviewé 8 546 enfants recrutés par les groupes armés en RDC, parmi lesquels, 600 filles. Au moins 56% des filles avaient moins de 15 ans au moment de leur recrutement. Ce qui constitue un crime de guerre au regard du Statut de Rome. La plupart des filles ont été recrutée de force. Près de la moitié d'entre elles ont rapporté avoir fait l'objet de violences sexuelles, y compris le viol, le mariage forcé et l'esclavage sexuel, mais la majorité d'entre elles continue à être invisible.

Les groupes armés qui recrutent systématiquement en RDC sont: la LRA, le Maï Maï Simba, Nyatura, Rayia Mutomboki, FDLR, APCLS, FPC/AP, Maï Maï Yakutumba, Maï Maï Kata Katanga, NDC/Cheka et FRPI.



Des jeunes filles recrutées par des groupes armés

## Recommandations

Pour arrêter et prévenir le recrutement des filles dans des groupes armés en RDC, les auteurs du rapport recommandent au gouvernement de la RDC, aux Nations Unies, aux donateurs, à la société civile, aux autorités traditionnelles et à tous acteurs œuvrant dans le domaine de la protection de l'Enfant les actions suivantes :

- Encourager les commandants et les combattants des groupes armés à inclure les filles dans les processus de reddition et de réintégration.
- Soutenir les campagnes de communication continues et globales visant à accentuer la prise de conscience des conséquences dévastatrices des violations des droits de l'enfant.
- Sensibiliser les communautés et leurs dirigeants à l'acceptation du retour des filles qui étaient associées aux groupes armés dans la communauté après leur libération.
- Soutenir les campagnes de communication globales et continues destinées aux groupes armés en vue d'empêcher le recrutement des enfants.
- · Traduire les auteurs de recrutement et

d'utilisation d'enfants ainsi que toute autre violation grave des droits de l'Enfant devant les instances de justice compétentes et éviter que l'amnistie soit accordée aux auteurs de ces crimes.

### Perspectives pour 2016...

Les défis à relever en matière de protection de l'enfant sont importants. 2016, année électorale pour la RDC, permettra selon les scénari de consolider ou non les acquis. La Section de la Protection de l'Enfant, aux côtés de ses partenaires œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfant, le gouvernement et la communauté internationale, entend redoubler d'efforts afin d'assurer et encourager la protection des enfants. Entre autres activités, il s'agit pour la Section d'accentuer la stratégie de prévention à travers le lancement prochain d'une vaste campagne de sensibilisation sur la lutte contre le recrutement des enfants. L'élément principal de cette campagne est la production et la publication d'un clip vidéo intitulé « Brisons le silence » en trois langues (Swahili, Anglais et Français)

Visualisez le clip sur YouTube https://youtu.be/SQmyXqweVAk

# 2015 sur le terrain

# La Section des Affaires Civiles d'Uvira en action

L'équipe des Affaires Civiles à Uvira fournit quelques exemples concrets d'activités menées sur le terrain en 2015. Bien que les situations décrites se concentrent dans la Plaine de la Ruzizi, elles illustrent l'engagement de l'ensemble de la section en faveur de la consolidation de la paix et la protection des civils partout dans l'Est de la RDC.

#### ➢ Par Armand Forster/MONUSCO

#### Contexte:

Dans la nuit du 5 au 6 juin 2014, au moins 31 civils appartenant à la communauté Bafuliru étaient tués à Mutarule, Province du Sud Kivu, par des miliciens Barundi-Banyamulenge. La tuerie a eu comme conséquence le fait que le village de Mutarule s'était vidé de toute sa population pendant quinze mois. Elle a trouvé refuge dans les villages voisins avec comme point de concentration la cité voisine de Sange et la ville d'Uvira.

L'équipe des Affaires Civiles d'Uvira a immédiatement intensifié les échanges avec

les autorités locales à travers des Comités de Sécurité impliquant toutes les couches de la population afin de mieux comprendre les attentes par rapport à la situation de Mutarule. Sur cette base, elle a concentré ses efforts sur plusieurs axes.

# Installation des mécanismes d'alerte précoce :

C'est ainsi que l'équipe des Affaires Civiles à Uvira a appuyé les autorités locales dans la mise en place des mécanismes d'alertes précoces dans les différentes communautés environnantes afin de créer un environnement favorable pour le retour volontaire des personnes déplacées. Un comité local de protection, rassemblant les deux communautés antagonistes, a été constitué et renforcé afin d'harmoniser les différentes tendances communautaires et fédérer toutes les couches sociales, tout en mettant un accent particulier sur la participation des femmes. Ainsi, les représentants de la communauté ont été formés en identification des risques et menaces et ils se sont organisés en réseau.





Réunion du comité territorial de sécurité à Mutarule

l'installation de la Force à Mutarule, Kiliba, Lusenda et à Bwegera où, pour la première fois, la force MONUSCO et la FARDC ont constitué un déploiement statique de combat pour décourager les infiltrations

Par ailleurs, conscients du fait que la population déplacée n'aurait jamais choisi de rentrer dans leur village sans l'avis des autorités coutumières, la section a facilité la mise en place d'un Cadre Intercommunautaire des Sages pour la Paix qui a appuyé le retour. Aucune initiative n'étant viable sans une implication directe des femmes, un accent particulier a été mis sur les besoins de protection des femmes lorsqu'elles partent au marché ou aux champs. C'est ainsi que grâce à la multiplication des patrouilles des nouveaux bataillons FARDC/PNC et Pak-Batt1 déployés dans le village, les déplacés et notamment les femmes sont retournées dans leurs champs dans les environs de Mutarule.

Appui à l'autorité de l'Etat à travers les projets à impact rapide: Les activités de différents groupes armés, les défis de transhumance, les conflits fonciers et des pouvoirs coutumiers, aggravés par la crise politique au Burundi, posent un sérieux problème sur la restauration de l'autorité de l'Etat tout au long de la bande frontalière. Dans ce contexte, la MONUSCO/Uvira a initié en 2015 deux projets à impact rapide, notamment la construction de deux bureaux de la Direction générale des migrations (DGM) à Kigazura et Rubenga dans la Plaine de la Ruzizi. Dans le même cadre de l'appui à la restauration de l'Autorité de l'Etat, elle a facilité la tenue d'autant de conseils territoriaux de sécurités, formations des femmes fonctionnaires dans les services de sécurités, formations des chefs de quartiers, groupements et chefferies sur des thèmes de gouvernance de proximités tout en visant à rapprocher l'autorité à la base.

Suite à ces efforts et la coordination avec les autorités locales, l'année 2015 a été marquée par le retour progressif des déplacés à Mutarule. En 2016 étant donné qu'on a déjà jeté les bases pour une paix durable dans la plaine de la Ruzizi, le calme devrait y prevaloir

Depuis lors, les points focaux continuent leurs contacts avec les assistants de liaison communautaire ainsi qu'avec les autorités civilo-militaire.

Promotion du dialogue Force/Communauté: De même, en 2015, plusieurs séances de dialogues facilités par les Affaires Civiles intégrant la Force et les communautés de Minembwe, Uvira, Lusenda, Baraka et

Katanga dans le territoire de Fizi ont été organisées dans le but de rétablir la confiance entre la Force et la population. Ces petites semences ont produit comme fruits des forums d'échanges sur la situation sécuritaire, des suggestions des lieux de patrouilles conjointes avec les FARDC/PNC. En plus, grâce à ses relations privilégiées avec les autorités locales à la base, la Section des Affaires Civiles a pu faciliter avec les communautés



Le bureau de la DGM à Kigazura, à la frontière entre la RDC et le Burundi, construit par la MONUSCO

# **Bonnes Pratiques**

# Mise en évidence des succès de la MONUSCO en 2015

2015 fut une grande année pour les Bonnes Pratiques de la MONUSCO. Au cours de cette année, la chargée des Bonnes Pratiques de la Mission a participé à l'atelier semestriel de New York et plus de 13 rapports sur les Bonnes Pratiques de la MONUSCO ont été publiés et vulgarisés à travers le système du Département des opérations demaintien de la paix (DPKO), en plus des rapports de fin de missions et des documents de politique. Il y a eu également plusieurs visites effectuées par le personnel du siège des Nations Unies à la MONUSCO pour s'informer sur notre travail. notamment en ce qui concerne la stabilisation, la protection des civils et la Brigade d'Intervention de la Force, qui est une première dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies.

## 🖎 Par Luisa Ryan/MONUSCO

u cours de l'année écoulée, tous les piliers ont participé à l'indentification des leçons et de bonnes pratiques afin de les partager avec le Siège et d'autres Missions de Maintien de la Paix. La force de la MONUSCO a partagé les connaissances acquises sur le terrain et celles résultant de leur utilisation du Système Aérien Sans Pilote, une technologie de pointe qui aide la Mission dans la protection des civiles. L'usage de ces engins est également un fait sans précédent dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies. Ils ont également produit un excellent rapport sur les leçons apprises du tout premier Consultant sur le terrain en matière de Genre et de protection de l'Enfants qui a été déployé pour la première fois dans les missions de maintien de la paix des Nations



La chargée des Bonnes Pratiques Luisa Ryan avec un pilote du Bataillon pakistanis, en plein vol, effectuant un voyage sur le terrain à Shabunda.

Unies. UNPOL participe actuellement à la collecte des leçons apprises de leurs grandes réalisations avec les partenaires nationaux de la police nationale congolaise (PNC) dans le territoire de Beni, pour nous permettre de mieux partager nos expériences avec d'autres Missions de Maintien de la Paix.

Le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme a présenté un excellent rapport qui présente de manière détaillée le travail qu'il a réalisé sur la Protection judiciaire – un programme novateur pouvant intéresser New York et d'autres Missions, La Section Genre de la MONUSCO a produit une brève Evaluation Post-Actions (AAR) sur les activités qu'elle a réalisées au cours de la Journée de la Femme, et la Section Affaires Politiques a fait une évaluation post-actions sur l'atelier annuel qu'elle a organisé pour mieux s'imprégner des décisions prises et des points d'action à aborder. Le Centre des Operations Conjointes a produit une évaluation post-actions sur la réalisation des exercices de Planification «Table Top», qui pourra sans doute intéresser d'autres Missions se trouvant dans des contextes plus ou moins similaires. Au début de l'année, tout le bureau du Nord-Kivu a partagé les leçons apprises de l'appui apporté au concert «Peace One Day» à Goma. La chargée des Bonnes Pratiques a aussi rédigé une évaluation post-actions produite au cours de sa première année de travail, dans le but d'aider les sections à cimenter leurs connaissances sur une organisation ayant une aussi forte rotation du personnel.

L'Appui à la Mission a également été actif. Le Centre de Formation intégrée de la Mission a produit un document détaillé sur les leçons apprises pour partager les voies et moyens pouvant permettre de mieux appuyer le personnel; et notre Base d'Appui d'Entebbe en Ouganda a écrit sur leurs expériences de la gestion des tâches à l'aéroport international d'Entebbe, et sur la gestion du Camp de Transit. Enfin, la chargée des Bonnes Pratique a élaboré un manuel pour la préparation du personnel entrant repris pour finalisation par notre section Ressources Humaines.

Cette année a, en effet, été bien remplie pour la MONUSCO notamment en ce qui concerne le partage des connaissances. Félicitations à toutes les sections impliquées, et à tous ceux qui sont déjà en train de rédiger leurs rapports 2016!



Lisez et faites lire Echos de la MONUSCO